

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le troisième (3<sup>e</sup>) jour du mois de juin 2024 à 18 h 30 au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents : Mesdames Joannie Bouchard et Martine Tremblay, ainsi que messieurs Gilles Harvey, Michel Kowalew et Dany Tremblay, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Monsieur Claude Poulin étant absent.

Assistent également à la séance, madame la directrice générale, Sylvie Foster et monsieur le directeur général adjoint, Gérald Bouchard.

Une première période de questions réservée au public débute à 18 h 36 et prend fin à 18 h 37.

#### **Rés # 24-06-01      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Tous les membres du conseil municipal ayant pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par madame Sylvie Foster, directrice générale, sur proposition de madame Joannie Bouchard, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption en ajoutant les points suivants :

- 7.7    Mandat à CoopCarbone.
- 9.b    SLA de Charlevoix, tournoi de golf.

#### **Rés # 24-06-02      ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MAI 2024**

Sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mai 2024, et ce, avec dispense de lecture ; une copie dûment conforme ayant été remise à tous les membres du conseil dans les délais prescrits par le Code municipal de la Province de Québec.

#### **Rés # 24-06-03      COMPTES**

Sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / greffière-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- C2409633 à C2409658, L2400027 à L2400028 et P2400216 à P2400261	311 612,66 \$
- Salaires et rémunérations des employés et des élus	70 214,51 \$
- Frais de déplacement	456,74 \$
<b>TOTAL</b>	<b>382 283,91 \$</b>

**Note**

**RAPPORT AUX CITOYENS SUR LES FAITS SAILLANTS DU  
RAPPORT FINANCIER 2023**

En vertu de l'article 176.2 du Code municipal monsieur le maire fait rapport aux citoyens sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.

Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité via notre bulletin municipal le « Haut-Parleur », édition de juin 2023 et publié sur le site WEB de la municipalité.

**Rés # 24-06-04      « PROGRAMME PRABAM » - CONFIRMATION RÉALISATION  
DES TRAVAUX**

Sur proposition de madame Martine Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal entérine et confirme que les travaux réalisés dans le cadre du « programme PRABAM » étaient admissibles et que lesdits travaux sont finalisés et entièrement payés.

**Rés # 24-06-05      MANDAT À UN AUDITEUR EXTERNE POUR LE « PROGRAMME  
PRABAM » 2024**

Sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme « Benoit Côté cpa, auditeur externe, à produire un rapport validant la reddition de comptes finale sur la base des coûts réels du « programme PRABAM 2024 ».

**Rés # 24-06-06      EMBAUCHE D'UNE FIRME EN GESTION DES RESSOURCES  
HUMAINES**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un mandat à la FQM pour le volet « gestion des ressources humaines ».

**Rés # 24-06-07      EMBAUCHE D'UN NOUVEAU POMPIER PERMANENT SUR  
APPEL**

Sur proposition de madame Martine Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'embauche d'un (1) nouveau pompier permanent sur appel, soit monsieur Keven Trudel.

**Rés # 24-06-08 RÉCEPTION DÉFINITIVE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES RUES MUNICIPALES POUR L'HIVER 2023-2026**

Sur proposition de madame Joannie Bouchard, il est résolu à l'unanimité des conseillers que les travaux exigés par le document relatif au marché " Entretien des rues municipales des secteurs de Port-au-Persil et de Baie-des-Rochers, pour l'hiver 2023-2024 ", par *Excavation Pascal Lavoie*, ont été réalisés à la satisfaction du conseil municipal (article 3.5.2 du devis). En conséquence, madame Sylvie Foster, directrice générale, est autorisée à verser à *Excavation Pascal Lavoie* la garantie d'exécution de ce contrat, pour l'hiver 2023-2024, qui correspond à 10% du coût annuel total du marché (Formule-II, du devis).

**Rés # 24-06-09 APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LA RÉFECTION DES TROTTOIRS D'UNE PARTIE DE LA RUE SAINT-LAURENT**

Sur proposition de madame Joannie Bouchard, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un appel d'offres public pour la réfection d'une partie des trottoirs de la rue Saint-Laurent.

**Rés # 24-06-10 PAIEMENT DÉCOMPTE FINAL NUMÉRO N° 6 – PROJET PAVL-2022 - TRAVAUX DE RÉFECTION DES CHEMINS DE PORT-AU-PERSIL ET MC LAREN**

ATTENDU QUE la firme *Simtrex inc.* nous a soumis le décompte progressif N° 6, relativement aux travaux de réfection des chemins de Port-au-Persil e Mc Laren, au montant de 105 270,49 \$ (taxes incluses) du programme « PAVL-2022 » ;

POUR CES MOTIFS sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité procède, suite à la recommandation de la firme « ARPO Groupe-conseil », reçue le 17 mai 2024, au paiement de 105 270,49 (taxes incluses), à l'entreprise *Simtrex inc.*, représentant le « décompte final numéro 6 ».

**Rés # 24-06-11 ENTENTE POUR « L'AUTOPARTAGE » DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE**

Sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'entente sur « l'autopartage » du véhicule électrique tel que déposée par madame la directrice générale, Sylvie Foster.

**Rés # 24-06-12 PAIEMENT DÉCOMPTE FINAL NUMÉRO N° 5 – PROJET DE CONTOURNEMENT D'AQUEDUC ET RUE LOWE**

ATTENDU QUE la firme *Simtrex inc.* nous a soumis le décompte final N° 5, relativement aux travaux de contournement de l'aqueduc et réfection de la rue Lowe, au montant de 17 246,25 (taxes incluses), du programme TECQ 2019-2024 ;

POUR CES MOTIFS sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité procède, suite aux recommandations de la firme « ARPO Groupe-conseil », reçue le 17 mai 2024, au paiement de 17 246,25 \$ (taxes incluses), à l'entreprise *Simtrex inc.*; représentant le « décompte final numéro 5 ».

**Rés # 24-06-13                    DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE « 24-03 »**

ATTENDU la recommandation de notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU) le 27 mai 2024 ;

POUR CE MOTIF, sur proposition de madame Martine Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder la demande de dérogation mineure « 24-03 » aux fins de réputer conforme un lot situé en bordure du chemin de Port-au-Persil, à l'extérieur du périmètre d'urbanisation d'une largeur de 32,05 mètres, alors que l'article 4.7 du règlement de lotissement numéro 197 stipule que la largeur maximale selon le type de terrain non desservi, soit AF, doit avoir une largeur minimale de 50 mètres.

**Rés # 24-06-14                    DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE DANS LE PIIA DE LA RUE GAUTHIER**

ATTENDU la recommandation de notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU) le 27 mai 2024 ;

POUR CE MOTIF, sur proposition de madame Joannie Bouchard, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder l'autorisation de construire une résidence sur le lot 6 488 457 et portant le numéro de matricule 5100-50-6558, selon les plans du bâtiment déposés le 11 avril 2024.

**Rés # 24-06-15                    DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE DANS LE PIIA DE PORT-AU-PERSIL**

ATTENDU la recommandation de notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU) le 27 mai 2024 ;

POUR CE MOTIF, sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder la demande de permis de rénovation de la toiture de la résidence sise sur le lot 5 729 345 et portant le numéro de matricule 4997-23-0129.

**Rés # 24-06-16                    DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION**

ATTENDU QUE la recommandation de notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU) le 27 mai 2024 ;

ATTENDU QUE le commerce adjacent a besoin du terrain où la résidence est construite pour procéder à son agrandissement, ainsi que pour du stationnement supplémentaire ;

ATTENDU QUE la demande respecte tous les critères d'évaluation du règlement de démolition N° 280 ;

POUR CE MOTIF, sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder la demande de permis de démolition des bâtiments comportant les numéros civiques aux 487 et 489 rue Saint-Laurent, sur le lot 5 729 054 et portant le numéro de matricule 5100-10-3683.

**Rés # 24-06-17 ABROGER LA RÉOLUTION N° 24-03-15 - PARC MUNICIPAL DE BAIE-DES-ROCHERS**

Sur proposition de madame Martine Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'abroger la résolution N° 24-03-15, relativement à un appel d'offres public pour la construction d'un bâtiment d'accueil dans le Parc municipal de Baie-des-Rochers.

**Rés # 24-06-18 APPEL D'OFFRES POUR PROCÉDER À LA PEINTURE DES BACS À FLEURS**

Sur proposition de madame Martine Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un appel d'offres relativement à l'octroi d'un contrat pour effectuer la peinture des bacs à fleurs.

**Note RAPPORT DE LA DÉMARCHE CONSULTATIVE SUR LA POLITIQUE DE « DESTINATION DURABLE »**

Monsieur le maire procède au dépôt du « Rapport de la démarche sur la Politique de destination durable » préparée par le CRE Capitale-nationale pendant l'hiver 2023-2024.

**Rés # 24-06-19 POLITIQUE DE « DESTINATION DURABLE »**

Sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'adoption de la « Politique des destination durable », conditionnellement à l'harmonisation de celle-ci avec notre réglementation municipale.

**Rés # 24-06-20 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE**

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur le maire à entamer des discussions avec un propriétaire privé aux fins d'acquérir son terrain en vue d'y faire un développement domiciliaire et l'autoriser à déposer une proposition d'achat, conditionnellement à l'approbation d'un règlement d'emprunt relatif audit projet.

**Rés # 24-06-21            ENTENTE DE FORFAITISATION AVEC LES ENTREPRISES  
                                         LOCALES**

Sur proposition de madame Joannie Bouchard, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de « GSP Distribution » en vue de conclure une entente de partenariat pour le camping municipal et Saint-Sim en Chanson. Cette entente est pour une durée d'un (1) an et à titre gratuit.

**Rés # 24-06-22            OFFRE DE SERVICE DE « COOP CARBONE »**

Sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service de l'entreprise « COOP Carbone », déposée le 3 juin 2024, relativement au projet domiciliaire cité dans la résolution N° 24-06-20. L'offre de services représente une somme de 32 000 \$, dont une partie de 80 % est subventionnée.

**Rés # 24-06-23            OFFRE D'EMPLOI SAUVETEUR DE PLAGE**

Sur proposition de madame Joannie Bouchard, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un appel de candidatures pour l'embauche d'un *sauveteur-plage* pour notre plage municipale.

**Rés # 24-06-24            EMBAUCHE D'UNE COORDONNATRICE EN LOISIRS**

Sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de madame Marie-Ève Bouchard, à titre contractuelle, pour occuper le poste de « coordonnatrice en loisirs », selon l'entente conclue entre les parties, pour une période de six (6) mois.

**Rés # 24-06-25            SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES**

CONSIDÉRANT            l'importance pour le conseil municipal d'assurer aux personnes handicapées, un milieu de vie de qualité ;

CONSIDÉRANT            que les municipalités peuvent jouer un rôle important pour lutter contre les préjugés à l'égard des personnes handicapées ;

CONSIDÉRANT            que 21 % de la population de 15 ans et plus au Québec a une incapacité (ou plusieurs) selon l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2022 ;

CONSIDÉRANT            que la Semaine québécoise des personnes handicapées se déroulera du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2024 ;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Siméon souligne l'apport des personnes handicapées à la vie sociale, économique et culturelle de la municipalité dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées.

**Rés # 24-06-26      DONS, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- |   |                                                             |          |
|---|-------------------------------------------------------------|----------|
| - | Société d'histoire de Charlevoix, renouvellement abonnement | 40,00 \$ |
| - | SLA Charlevoix, tournoi de golf                             | 50,00 \$ |

**CORRESPONDANCE :**

- **MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE**  
Accusé de réception de notre demande relative à l'installation de radars photo aux entrées est et ouest du noyau villageois.
- **MOUVEMENT ACTION CHÔMAGE DE CHARLEVOIX**  
L'assemblée générale aura lieu le 6 juin 2024 à La Malbaie.
- **OBV CHARLEVOIX-MONTMORENCY**  
L'assemblée générale aura lieu le 13 juin 2024 par voie de visioconférence.
- **SERVICE D'AIDE COMMUNAUTAIRE DE CHARLEVOIX-EST**  
L'assemblée générale aura lieu le 25 juin 2024 à La Malbaie.
- **DIRECTION PRINCIPALE DES PARC NATIONAUX**  
Une rencontre d'information sur le futur Parc de la Côte-de-Charlevoix se tiendra à Saint-Siméon le 10 juillet 2024.
- **CAISSE DES JARDINS DE CHARLEVOIX-EST**  
Aide financière prévue pour la Parc municipal de Baie-des-Rochers transférée au bâtiment de la Halte routière des Bouleaux.
- **FONDS D'ASSURANCE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**  
Avis de réclamation relative à la perte d'un ponton flottant au quai de Baie-des-Rochers.
- **DEMANDES D'EMPLOIS**
  - o Monsieur Éric Fiset.
  - o Monsieur N'Guessan N'Da Pascal.

Une période de questions réservée au public débute à 19 h 52 et prend fin à 19 h 58.

**Rés # 24-06-27      FERMETURE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de madame Joannie Bouchard, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 19 h 58.

*Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Sylvain Tremblay  
Maire

---

Sylvie Foster  
Directrice générale